

Poliquin, Renée (BAPE)

Objet: TR: Questions complémentaires de la commission du BAPE du 7 octobre 2014 sur le projet de parachèvement de l'autoroute 19

Pièces jointes: DQ4-Annexe-Questions -Ville B-des-Filion (2).doc

De : Jean Goulet [mailto:communication@ville.bois-des-filion.qc.ca]

Envoyé : 9 octobre 2014 13:33

À : Poliquin, Renée (BAPE)

Objet : RE: Questions complémentaires de la commission du BAPE du 7 octobre 2014 sur le projet de parachèvement de l'autoroute 19

Bonjour Mme Poliquin,

Tel que requis, je vous transmets les réponses aux questions complémentaires soumises par le BAPE à la Ville de Bois-des-Filion.

Meilleures salutations,



Jean Goulet

Directeur

Services des études et communications

Tél. 450 621-1460, poste 167 | téléc. 450 621-8483

communication@ville.bois-des-filion.qc.ca | www.ville.bois-des-filion.qc.ca

 Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.

Annexe de questions de la commission du BAPE du 7 octobre 2014

1. Hormis les développements déjà identifiés (PR3.1, figure 3-26, p.59), quels seraient les projets de développement (résidentiel, commercial ou industriel) susceptibles de rendre la circulation plus difficile aux heures de pointe du matin et du soir au nord du boulevard industriel?

Réponse :

Dans le territoire de la Ville de Bois-des-Filion, il n'y a pas d'autres projets de développement résidentiel, commercial ou industriel prévus. La ville est occupée à 95% et il reste de l'espace pour environ 150 logements supplémentaires en moyenne densité, tel qu'indiqué à la figure 3-26 du PR3.1.

2. Prévoyez-vous aménager un espace spécifique à l'intersection du Boulevard Adolphe-Chapleau et de la montée Gagnon (ou à proximité) afin de permettre aux usagers des lignes d'autobus en provenance de Blainville, Lorraine, Terrebonne Ouest, Bois-des-Filion Ouest et Sainte-Anne-des-Plaines d'établir la correspondance avec des lignes d'autobus qui assureraient la liaison avec les stations de métro de Laval en empruntant le corridor de l'autoroute 19?

Réponse :

Cet espace existe déjà. Il permet d'accueillir deux autobus en même temps et pourrait être agrandi ou réaménagé au besoin. Il est situé sur la montée Gagnon, immédiatement au nord du boulevard Adolphe-Chapleau, face au centre commercial. Plusieurs hypothèses seront à l'étude du côté du Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) et du comité d'Axe A19 : le rabattement des lignes locales vers le stationnement incitatif pour correspondance; le réaménagement des circuits des lignes locales pour que celles-ci ou certaines de celles-ci empruntent directement la voie réservée vers le métro à Laval; le rabattement des lignes locales vers un lieu de correspondance (celui justement de la Montée Gagnon) avec une autre ligne qui emprunterait la voie réservée vers le métro à Laval.

3. Comment voyez-vous le réaménagement de votre centre-ville au regard des aménagements que le prolongement l'autoroute 19 impliquerait notamment la construction d'un tronçon autoroutier encaissé susceptible d'accentuer la cassure existante dans la zone urbaine au centre de Bois-des-Filion et l'érection de murs anti-bruit de 4 à 5,5 m de haut sur une grande partie du côté est du tronçon autoroutier qui le traverserait ? Que prévoit le schéma d'aménagement de la ville de Bois-des-Filion à cet effet?

Réponse :

Cette question est fondamentale pour la Ville et a fait l'objet de nombreuses discussions avec le MTQ, en vue d'optimiser la géométrie proposée pour libérer un maximum d'espaces excédentaires susceptibles d'être redéveloppés en pôle commercial et institutionnel, particulièrement au nord d'Adolphe-Chapleau. La Ville est insatisfaite de la proposition du MTQ à ce niveau et considère qu'il y a

place à une amélioration substantielle. La Ville a retenu depuis 1 an les services d'une équipe d'urbanistes, ingénieurs et autres professionnels pour développer une proposition plus optimale. Elle fera connaître sa proposition dans le mémoire qui sera déposé au BAPE et dans un document visuel qui l'accompagnera.

De façon sommaire, la Ville souhaite une révision de la géométrie de l'autoroute 19 dans le territoire de Bois-des-Filion et du pont d'étagement Adolphe-Chapleau, en éliminant, en accord avec le CITL, les voies spéciales d'accès et de sortie pour autobus locaux se raccordant au centre du pont d'étagement, permettant de réduire d'autant le terre-plein central. La Ville désire aussi un projet offrant aux motoneigistes une alternative autre que la voie multifonctionnelle, dont la section au nord d'Adolphe-Chapleau ne servira qu'aux VTT et motoneiges, et seulement 2 ½ mois par année. Cette voie de motoneiges empêche l'usage d'un espace qui pourrait être mis en valeur de façon beaucoup plus intéressante pour le milieu. La Ville considère également que le drainage de l'autoroute à Bois-des-Filion doit être un drainage de type urbain plutôt qu'en fossé, permettant de diminuer l'emprise, et que l'autoroute pourrait être davantage en dépression pour éviter de hausser le pont d'étagement au-dessus du niveau actuel. Ce scénario nécessitera une station de pompage, mais diminuera les coûts de construction du pont d'étagement et permettra de libérer des espaces pour que la Ville puisse recréer une partie de son centre-ville et assurer un lien entre les deux parties du territoire.

Au sud du boulevard Adolphe-Chapleau et jusqu'à la rivière des Mille-Îles, la Ville désire que l'ouvrage anti-bruit prenne la forme d'un talus aménagés avec murets intégrés au besoin, et avec un reboisement intensif pour créer une véritable lisière forestière le long de la 39^e avenue. Si l'autoroute est davantage en dépression, la hauteur des murets et talus devrait en être réduite d'autant en s'approchant d'Adolphe-Chapleau, tandis qu'un reboisement dense masquerait la hauteur des murets plus élevés à proximité du pont.

La Ville désire aussi que le pont d'étagement Adolphe-Chapleau soit surdimensionné (dans le sens de sa largeur) pour permettre d'y intégrer des espaces piétonniers et à vélo, avec un aménagement paysager, de façon à créer une continuité visuelle intéressante et un lien convivial, agréable et sécuritaire entre les deux parties du territoire.

En conclusion, la préoccupation à l'égard d'une insertion urbaine harmonieuse du projet est un élément qui nous apparaît avoir été un peu occulté dans la proposition du MTQ, même si la Ville a fait valoir ses positions à plusieurs reprises. Le projet de la Ville est de profiter de cette intervention majeure pour rebâtir son centre-ville par la création d'un petit pôle commercial et institutionnel, avec une place publique, dans des espaces excédentaires qui seraient situés juste au nord d'Adolphe-Chapleau et à l'est de la 19, permettant ainsi de réparer un peu la fracture urbaine et de retrouver un tissu urbain plus continu dans l'axe Adolphe-Chapleau, ce qui demeure notre objectif.